



REPUBLIQUE MALGACHE  
Fitiavana Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE  
SECRETARIAT GENERAL  
DIRECTION DE LA PLANIFICATION ET DU SUIVI EVALUATION  
PROJET D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE MADAGASCAR "PAPAM"

## Avis de Consultation Ouverte

N° 02/19/MAEP/SG/DPSE/PAPAM

02 SEPT 2019

1. Le **MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour "**Fourniture et livraison de consommables informatiques**".

Les fournitures constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **UGPM du MAEP à Anosy**

Rue : **2 RUE PIERRE STIBBE**

Etage / Numero de Bureau : **5ème étage, porte 504**

4. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré au bureau de l'UGPM du MAEP ANOSY, porte 504, 5e étage et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: dix mille Ariary (Ar10 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce

- Soit par chèque de banque.

5. Les plis devront parvenir **au bureau de l'UGPM du MAEP, porte 504, 5ème étage** au plus tard le **12/09/2019 à 13 H 30 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- quatre-vingt-dix mille Ariary (Ar90 000.00)

ou son équivalent en monnaie librement convertible. Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances

- Soit par Garantie Bancaire

- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo.

à Antananarivo, le 31/08/2019

La Personne Responsable des Marchés Publics

